



GRATUIT

Édition du 350^e

FESTIVAL LORETTAIN

GAROU • KAÏN • LA CHICANE
QUÉBEC ISSIME • LA COMPAGNIE CRÉOLE
IRISH MOUTARDE • ANYMA • DJ SKITTEL'ZZ

FEUX D'ARTIFICE • ANIMATION • JEUX GONFLABLES • EXPOSANTS • PLUSIEURS SURPRISES !

17 au 19 août • lancienne-lorette.org

Programmation complète à l'intérieur

6

Vive l'été!
Programmation
estivale du 350^e



Rapport
financier
2022

7



2

Mot du conseil

9

Rubrique
du conseiller

10

Concours
Je m'abonne !

11

Nouveau !
Rubrique
des services
municipaux

Installations récréatives
Une foule d'activités
libres pour profiter
de la saison estivale !



8

Restez
informé !

lancienne-lorette.org • 350ans.org •

Dossier Citoyen



• Infolettre •



• YouTube

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL



L'année 2023 a débuté de façon remarquable! Depuis le début de nos fêtes du 350^e, nous sentons cette effervescence qui nous anime tous, ainsi que ce désir d'améliorer continuellement notre milieu de vie et de le faire connaître. Nous sommes fiers de

nos racines, de nos réalisations et de notre ville. Rien de mieux qu'un anniversaire aussi important pour faire rayonner l'esprit lorettain.

L'une des réalisations dont le conseil municipal est si fier est effectivement le rayonnement positif de notre ville à l'échelle régionale et provinciale que l'on constate depuis les derniers mois.

Nous avons un milieu de vie unique, nous sommes des gens unis et nous

n'hésitons pas à nous impliquer, tous ensemble, pour améliorer notre communauté. Un simple exemple, les Initiatives lorettaines qui composent la programmation de nos fêtes, des activités créées par les citoyens et pour les citoyens. C'est tout à l'honneur des Lorettaines et des Lorettains.

Par ailleurs, le conseil municipal et l'ensemble de nos directions administratives sont heureux de vous présenter le bilan de mi-

année 2023 et le rapport financier 2022. L'excellence du service aux citoyens nous anime et nous stimule. Nous espérons que ces résultats seront à la hauteur de vos attentes. Bel été, bonne suite des festivités et bonne lecture !

Le maire,

Gaétan Pageau



MAIRE

Gaétan Pageau

418 877-4378 | maire@lancienne-lorette.org



DISTRICT 1 – SAINT-JACQUES

Josée Ossio

418 914-4684 | jossio@lancienne-lorette.org



DISTRICT 2 – NOTRE-DAME

Isabelle Grenier

418 955-7824 | igrenier@lancienne-lorette.org



DISTRICT 3 – SAINT-PAUL

Johanne Laurin

418 871-7852 | jlaurin@lancienne-lorette.org



DISTRICT 4 – SAINT-OLIVIER

Charles Guérard

418 997-4120 | cguerard@lancienne-lorette.org



DISTRICT 5 – SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nicolas St-Gelais

418 573-6533 | nst-gelais@lancienne-lorette.org



DISTRICT 6 – DES PINS

Sébastien Hallé

418 655-6418 | shalle@lancienne-lorette.org



Pour identifier votre conseiller et votre district, utilisez la fonctionnalité « Recherche par adresse » de notre site Internet, à lancienne-lorette.org.

Bilan de mi-année

- **Diminution de l'endettement de la Ville** passant de 35,1 M\$ au 31 décembre 2021 à 29 M\$ au 31 décembre 2022.
- Hausse de taxes limitée à 2 %, notamment grâce au paiement de la dette, malgré une inflation de 6,4 % et une augmentation de la quote-part de 6,63 %.
- Poursuite de notre programme d'immobilisations :
 - › Octroi des contrats pour la réfection des rues Saint-Victor et Saint-Charles, paiement comptant et subventions.
- Dossier judiciaire : **poursuite du combat de la surfacturation des frais d'agglomération** pour le remboursement de la juste part des frais payés en trop à Ville de Québec, pour les années 2008 à aujourd'hui.
 - › Notons que **tous les jugements rendus depuis 2006 ont été favorables à la Ville de L'Ancienne-Lorette** ou défavorables à la Ville de Québec, dont les trois jugements obtenus en 2023.
- À l'initiative de L'Ancienne-Lorette, deux rencontres ont eu lieu entre les maires Pageau, Marchand et Juneau, sans la présence d'avocats, pour trouver des pistes de solution pour l'établissement d'une quote-part juste et équitable à compter de 2024. D'autres rencontres sont prévues à l'agenda.
- Mise en place de la collecte de résidus alimentaires.
- **Actions du Printemps vert :**
 - › Visite de l'Écocentre mobile à L'Ancienne-Lorette
 - › Nettoyage du Boisé Lorettain et des berges de la Rivière Lorette
 - › Programme de don d'arbres matures
 - › Don de pousses d'arbres
 - › Distribution de barils d'eau de pluie
 - › Distribution de bulbes de tulipes
- Suivi en continu en vue de la réalisation des dernières étapes des travaux de réaménagement de la rivière Lorette pour contrer les inondations.
- Poursuite de la mise en œuvre du plan de sécurité routière et du plan de transport actif.
- Abolition des frais de retard à la bibliothèque Marie-Victorin et ralliement au mouvement « Fine Free Library » de plus en plus populaire au Québec.
- **Fêtes du 350^e**
 - › Réalisation de plus de 30 activités depuis janvier.
 - › Fresque majestueuse soulignant en grand le 350^e anniversaire à L'Aéroport International Jean-Lesage de Québec.
- › Édition spéciale du 350^e du Festival Lorettain avec trois jours de festivités, du 17 au 19 août prochain.
- Lancement du programme ÉquiMobilité du RTC.
- Attribution des contrats pour des services professionnels en architecture et en ingénierie visant la construction d'un édifice municipal – Centre communautaire – subvention obtenue antérieurement.
- Entente avec YQB pour l'utilisation du dépôt à neige de l'Aéroport permettant une économie de transport substantielle.
- Nouvelle gestion documentaire numérique au service du greffe.
- Règlement pour la sauvegarde des immeubles patrimoniaux – Comité de démolition.
- Poursuite du programme de revitalisation de nos parcs.

Prochaines séances du conseil municipal :

- Mardi 29 août, 19 h 30
- Mardi 26 septembre, 19 h 30

Détails : lancienne-lorette.org



Retour sur les activités du 350^e

Nous sommes déjà à la moitié de l'année du 350^e anniversaire de L'Ancienne-Lorette. Depuis le lancement des festivités, le 28 décembre, une foule d'événements ont animé notre territoire. Initiatives lorettaines, conférences historiques, événements sportifs et culturels... il y en a eu pour tous les goûts ! Voici quelques souvenirs des dernières semaines !

Mise en valeur de la chapelle Notre-Dame de Lorette

Grande journée des petits entrepreneurs – Organisée par la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien

Dégustation de mets africains

Rallye Rotary du 350^e

Marché aux puces de L'Ancienne-Lorette

Fête des voisins

Activité de baseball adapté par L'ARLPH et l'organisme VBAL

Pièces de théâtre du Théâtre les Grands Enfants

Nettoyage du Boisé Lorettain

Ouverture et fête familiale du Central Centre du Camion

Mémorable course des jeunes de L'Ancienne – Organisée par l'École des Hauts-Clochers, L'École du Ruissellet et la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette

Brunch des Lorettains par le Club des aînés de L'Ancienne-Lorette

Gala des Belles autos d'hier

Distribution gratuite de bulbes de tulipes

La grande course du 350^e

Y étiez-vous ?
Partagez-nous vos souvenirs au 350ans@lancienne-lorette.org !

Merci aux citoyens, organismes et entreprises qui ont réalisé ces Initiatives lorettaines et chapeau à toute la population pour votre participation ! Les célébrations se poursuivent jusqu'en décembre !



350 ans de cœur, d'audace... et de fête !

À l'occasion de son 350^e anniversaire de fondation, L'Ancienne-Lorette revêt des airs de fête tout l'été avec, notamment, une version allongée et bonifiée du Festival Lorettain et une programmation variée et divertissante d'activités gratuites !

Ateliers artistiques, concerts en plein air, spectacles pour enfants, séances d'entraînement cardio, parcs animés, expositions et plus encore : il y a de quoi ravir et divertir les citoyens de tous les âges et de tous les goûts.



Édition du 350^e

FESTIVAL LORETTAIN

SCÈNE PRINCIPALE

Jeudi 17 août

19 h : VJ Simon Cadorette
(ouverture des portes à 18 h)



20h : L'Ancienne-Lorette
selon Québec Issime



Vendredi 18 août



19 h : Irish Moutarde
(ouverture des portes à 18 h)



20 h : La Chicane et Kaïn

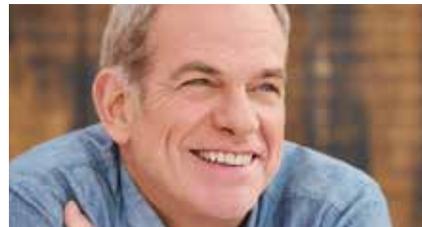
Samedi 19 août



16 h : La Compagnie Créole



19 h : Anyma
(ouverture des portes à 18 h)



20 h : Garou

21 h 30 : Feux d'artifice (visibles directement de la scène principale)



21 h 45 : DJ Skittel'zz

ZONE GOURMANDE

Plusieurs camions de cuisine de rue vous y attendent !
Des tables y seront accessibles en tout temps.

Horaires : Jeudi 17 août de 18 h à 23 h, vendredi 18 août de 18 h à 23 h et samedi 19 août de 11 h à 23 h.

Vous êtes une personne à mobilité réduite ?

Une section est prévue pour vous lors des spectacles, comportant un espace accessible pour les fauteuils roulants et des toilettes adaptées. Réservez votre place, au info@lancienne-lorette.org ou au 418 872-9811. Limite d'un accompagnateur par personne à mobilité réduite. Places limitées.

Le Festival Lorettain est présenté par :



En collaboration avec :





Journée d'activités gratuites – Samedi 19 août

SCÈNE FAMILIALE

11 h : Génér'ART'ions en mouvement

Chant, danse, théâtre et pourquoi pas tout confondu ? Rythmoson a le bonheur de vous présenter des groupes de L'ancienne Lorette qui s'expriment à travers leur art.



13 h 30 : Spectacle jeunesse

Capitaine Jack Sparrow

15 h : Spectacle jeunesse

Le violon dingue

ZONE FAMILIALE YQB

- Jeux gonflables
- Fermette
- Tours de poneys
- Animation ambulante
- Maquillage pour enfants
- Jeux vidéo



ZONE ACTIVE

9 h : Départ du Rallye cycliste du 350^e du Club cycliste Vélorette

Rallye cycliste de 10 kilomètres en groupe d'un maximum de 4 personnes. L'âge minimum est de 8 ans, à moins d'être dans un chariot. Les participants de moins de 12 ans doivent absolument être accompagnés d'un adulte. Primeau Vélo offrira gratuitement une gourde et un coupon rabais de 20 \$ utilisable sur tout achat de 50 \$ et plus aux 250 premiers inscrits qui auront complété le rallye. **Inscription gratuite obligatoire sur votre Dossier Citoyen.**

9 h à 16 h : Initiation au tennis

Par le Club de tennis de L'ancienne-Lorette.

13 h à 15 h 30 : Bingo

13 h à 16 h : Baseball – Défi de la cage du frappeur

Par l'organisme VBAL.

ZONE LUDIQUE

9 h à 16 h : Jeux libres

9 h à 16 h : Découvrez le Service des travaux publics ! Montez dans nos camions et apprenez-en plus sur le travail de notre équipe.

11 h à 15 h : Initiative lorettaine – Dans les valises des nouveaux Lorettains et Lorettaines

Assistez à de nombreuses prestations et venez découvrir plusieurs cultures en dansant aux rythmes du monde ! Kiosques et dégustations culinaires sur place.



- 24 H Chronosports : Afro danse et chants
- Bosko Baker
- Flamenco Duende de Québec
- Chorale communautaire *Tout l'monde dans l'chant*
- Centre Soleil d'Orient: danse orientale
- Munyaikazi Deo
- Groupe de danse Rwandaise - Inkindi
- Défilé de mode par Solidarité Dynamique de Québec
- Animation Djembé Kan
- Roxy, Rams Delavegas, Black Picsou
- Karim Cissé & Sifaya
- Basile Seni : Percussion, Balafon, Kora

ZONE DÉCOUVERTES

De 9 h à 16 h, rencontrez les organismes et les entreprises de la région aux abords de la rue des Loisirs.



KIOSQUE DE LA VILLE

- Exposition sur le 350^e anniversaire.
- Rédaction de votre message pour la capsule temporelle du 350^e.
- Distribution de tatouages temporaires pour enfants.



ZONE BAMBINS Nouveau!



Pitchounette
Garde en milieu
familial inc.

Festivaliers, nous vous avons entendus ! À votre demande, nous ajoutons cette année une zone dédiée aux jeunes enfants. Vous y retrouverez un espace ombragé destiné à l'allaitement et aux changements de couche et des jeux gonflables pour les tout petits !

Prenez part à la fête en devenant bénévole !

Nous sommes à la recherche de **bénévoles dynamiques et motivés pour contribuer au succès de l'événement.**

- **Quand ?** Du 17 au 19 août 2023
- **Où ?** À l'extérieur, sur le site des loisirs (près de la polyvalente)
- **Pour qui ?** Ouvert aux gens de toute la région, âgés de 13 ans ou plus

Plusieurs bonnes raisons de se joindre à notre équipe, dont des tirages de prix de présence !

- Courez la chance de remporter une **carte-cadeau de 100 \$**, tirée au hasard chaque soir parmi nos précieux bénévoles;
- Soyez aux premières loges des festivités grandioses de l'édition du 350^e du Festival Lorettain !

Vous êtes disponible quelques heures ou pendant les 3 jours ?

Soumettez votre candidature dès maintenant par courriel, à info@350ans.org.



Samedi 22 juillet – dès 17h

Une Initiative lorettaise de Jean-François McClish et d'un groupe de citoyens



Vous n'avez pas votre billet pour le souper mais vous aimeriez célébrer avec nous ? C'est un rendez-vous dans le stationnement de la bibliothèque Marie-Victorin dès 20 h pour assister au spectacle de chansonniers. Brevages sur place. 3,50 \$ par personne, paiement par carte ou argent comptant.

Activités estivales gratuites

Entrée libre pour toutes les activités. Aucune inscription requise.

Juillet

Jeu 20 juillet – 18 h 30

Séance d'entraînement cardiovasculaire en plein air

Parc de la Rigolade, rue de la Gaieté

Samedi 22 juillet – 10 h à 12 h

Ateliers de la Boîte à sciences | 6 à 12 ans
Parc Cyrille-Gauvin, 1575 rue Turmel

Samedi 22 juillet – 10 h à 12 h

Parc animé par la Maison des jeunes de L'Ancienne-Lorette | 4 à 12 ans

Parc Enchanté, rue de la Rocaille



Samedi 22 juillet – 13 h

Concert en plein air – Bestov

Parc Cyrille-Gauvin, 1575 rue Turmel

Dimanche 23 juillet – 13 h

Spectacle de cirque pour enfants – Les Mécanos | 4 à 12 ans

Place Chaumonot, 1635 rue Notre-Dame

Mardi 25 juillet – 19 h

Parc dansant

Parc Enchanté, rue de la Rocaille

Mardi 25 juillet – 18 h 30

Atelier artistique avec Gigi Wenger | 4 à 12 ans

Parc Cyrille-Gauvin, 1575 rue Turmel

Juillet (suite)

Samedi 29 juillet – 13 h

Concert en plein air – Versant Musette

Place Chaumonot, 1635 rue Notre-Dame

Présenté par :



Samedi 29 juillet – 10 h à 12 h

Parc animé par la Maison des jeunes de L'Ancienne-Lorette | 4 à 12 ans

Parc Woodbury-Matte, rue Saint-Paul

Dimanche 30 juillet – 10 h

Heure du conte en plein air | 3 à 7 ans

Place Chaumonot, 1635 rue Notre-Dame

Dimanche 30 juillet

Atelier de cirque en plein air | 4 à 12 ans

10 h : Parc de la Rigolade, rue de la Gaieté

13 h : Parc des Chevaliers, rue du Giron

Août

Mardi 1^{er} août – 18 h 30

Atelier artistique avec Gigi Wenger | 4 à 12 ans

Parc Cyrille-Gauvin, 1575 rue Turmel

Mardi 1^{er} août – 19 h

Parc dansant

Parc de L'Envolée, rue Mondor

Samedi 5 août – 10 h à 12 h

Ateliers de la Boîte à sciences | 6 à 12 ans

Parc Cyrille-Gauvin, 1575 rue Turmel

Dimanche 6 août

Activité de bulles géantes de savon | 4 à 12 ans

10 h : Parc des Explorateurs, rue Ferrant

13 h : Parc de L'Envolée, rue Mondor

Mardi 8 août – 18 h 30

Atelier artistique avec La Génératrice | 6 à 12 ans

Parc Cyrille-Gauvin, 1575 rue Turmel

Mardi 8 août – 19 h

Parc dansant

Parc des Camarades, rue de L'Amitié

Samedi 12 août – 10 h à 12 h

Ateliers de la Boîte à sciences | 6 à 12 ans

Place Chaumonot, 1635 rue Notre-Dame

Dimanche 13 août – 13 h

Spectacle et atelier de cirque pour enfants | 4 à 12 ans

Maquillage pour enfants dès 12 h 30 !

Place Chaumonot, 1635 rue Notre-Dame

Août (suite)

Mardi 15 août – 19 h

Parc dansant

Parc Woodbury-Matte, rue Saint-Paul

Mardi 22 août – 18 h 30

Atelier artistique avec Gigi Wenger | 4 à 12 ans

Place Chaumonot, 1635 rue Notre-Dame

Samedi 26 août

Fête des récoltes et Rendez-Vous Art Contemporain

Jardin communautaire, rue Turmel

Dimanche 27 août – 13 h

Spectacle pour enfants – Fabulation | 4 à 12 ans

Parc Cyrille-Gauvin, 1575 rue Turmel

Septembre

Samedi 2 septembre – 13 h

Concert en plein air – Sophia Esteban

Place Chaumonot, 1635 rue Notre-Dame

Présenté par :



Samedi 16 septembre – 11 h à 14 h

Party de la rentrée de Temps-Danse

Place Chaumonot, 1635 rue Notre-Dame

Accès libre

Exposition en plein air du Club photo de L'Ancienne-Lorette

Aux coins des rues Notre-Dame et Napoléon

Reproduction de la Chapelle Notre-Dame-de-Lorette et réalité augmentée

Derrière le Point de service Émile-Loranger



Visite guidée de l'Église et des environs

Église Notre-Dame-de-L'Annonciation

Cherche et trouve du Boisé Loretain

Plusieurs prix à gagner !
Détails au lancienne-lorette.org.
Boisé Loretain

Exposition de textes du Cercle d'écriture Encr'âge

Place Chaumonot, 1635 rue Notre-Dame

Galerie des maires

Hôtel de ville – 1575 rue Turmel

Faits divers sur l'histoire de L'Ancienne-Lorette

Chaque semaine, sur la page Facebook du 350^e anniversaire de L'Ancienne-Lorette !



FINANCES | Faits saillants du rapport financier au 31 déc. 2022

Revenus de fonctionnement

	Budget 2022	Résultats 2022
Taxes	29 701 530 \$	29 574 288 \$
Compensations – immeuble du gouvernement, écoles et CPE	376 409 \$	445 969 \$
Transferts relatifs à des ententes de partage de frais	652 094 \$	763 068 \$
• TECQ – projets d'agglomération	- \$	1 281 146 \$
Services rendus – loisirs, culture et autres	817 079 \$	784 088 \$
Imposition de droits – mutations et permis	831 340 \$	1 160 303 \$
Amendes et pénalités – constats d'infraction	115 000 \$	97 500 \$
Revenus d'intérêts	146 000 \$	513 330 \$
Autres revenus	38 000 \$	98 066 \$
Sommes perçues de la VDQ à la suite du jugement	- \$	11 464 881 \$
Total	32 677 452 \$	46 182 639 \$

Dépenses de fonctionnement

	Budget 2022	Résultats 2022
Quotes-parts :		
• Agglomération de Québec	14 958 436 \$	14 958 436 \$
• Communauté métropolitaine de Québec	90 125 \$	90 806 \$
Administration générale	2 563 457 \$	2 668 823 \$
Sécurité publique	127 755 \$	99 919 \$
Transport	3 944 939 \$	4 060 275 \$
Hygiène du milieu	1 031 830 \$	1 172 794 \$
Urbanisme et développement	515 075 \$	436 128 \$
Loisirs et culture	5 460 617 \$	5 527 173 \$
Frais de financement	842 437 \$	612 612 \$
Dette à long terme :		
• Remboursement de capital sur la dette long terme	1 638 552 \$	1 714 833 \$
• Remboursement de trois emprunts	- \$	9 535 000 \$
• Utilisation du surplus pour le remboursement	- \$	(9 535 000) \$
Immobilisations à même les revenus	1 765 000 \$	1 142 434 \$
Total	32 938 223 \$	32 484 233 \$

Autres dépenses de fonctionnement payées à même l'excédent accumulé (surplus)

	Budget 2022	Résultats 2022
Frais et honoraires professionnels externes (juridiques et comptables) – poursuite Ville de Québec	1 000 000 \$	2 116 230 \$
Autres dépenses	221 776 \$	136 013 \$
Transfert du surplus accumulé affecté	(1 221 776) \$	(1 136 013) \$
Total	- \$	1 116 230 \$

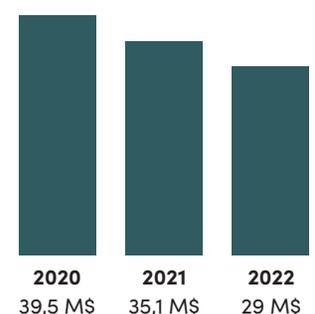
Surplus de l'excédent de fonctionnement

	Non affecté
Solde de l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2021	29 204 592 \$
Surplus de l'exercice	12 842 947 \$
Affectation – revenus TECQ projets d'agglomération	(3 159 292) \$
Affectation – remboursement dette avril et juillet 2023	(7 629 337) \$
Réserve – soutien au patrimoine immobilier et élection 2025	(241 282) \$
Remboursement – trois dettes long terme	(9 535 000) \$
Reclassement des soldes disponibles de règlement d'emprunt	1 106 064 \$
Fermeture deux règlements d'emprunt – activités non financées	(622 170) \$
Utilisation au fonctionnement et à l'investissement	(3 756 350) \$
Solde de l'excédent de fonctionnement au 31 déc. 2022	18 210 172 \$

Endettement total net à long terme

	2021	2022
Dette à long terme au 31 décembre	29 155 000 \$	23 091 000 \$
Dette à la charge du gouvernement du Québec	(5 845 008) \$	(5 484 663) \$
Dette nette à long terme au 31 décembre	23 309 992 \$	17 606 337 \$
Activités d'investissement à financer	7 685 398 \$	11 438 719 \$
Soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés et de la dette à payer	(1 492 917) \$	- \$
Dette en cours de refinancement – deux dettes non-refinancées	5 644 000 \$	- \$
Endettement net à long terme de l'administration municipale	35 146 473 \$	29 045 056 \$

Diminution de la dette depuis 2020 :



Acquisition d'immobilisations

Infrastructures (principalement les rues Notre-Dame, Grandpré et celles du Programme PAVL)	9 878 181 \$
Autres infrastructures (éclairage terrain de tennis)	130 559 \$
Bâtiments	92 841 \$
Équipement, machinerie lourde et outillage (camion 10 roues)	423 115 \$
Ameublement, équipement de bureau et informatique	6 039 \$
Total	10 530 735 \$

Sources de financement

Paiements comptants d'immobilisations	1 142 434 \$
Aides financières (Programmes PRIMEAU, PAVL, TECQ)	3 862 908 \$
Fonds de parcs et de terrains de jeux	46 097 \$
Excédent de fonctionnement (surplus)	1 725 975 \$
Règlements d'emprunt (réfection des rues Notre-Dame et Grandpré)	3 753 321 \$
Total	10 530 735 \$



Installations récréatives

Une foule d'activités libres pour profiter de la saison estivale !



Jeux d'eau

Situés au parc de la Rivière, près des terrains de tennis et de pickleball. Ouvert en tout temps durant la saison estivale.



Parcs et espaces verts

Avez-vous déjà visité l'ensemble des 16 parcs et espaces verts du territoire ? Modules de jeux, tables à pique-nique, aires de détente... Des heures de plaisir pour tous !

Consultez la carte de la Ville, au lancienne-lorette.org/carte-de-la-ville pour les découvrir !



Visitez la place éphémère estivale à la Place Chaumonot, située sur le terrain de la Bibliothèque Marie-Victorin.

Roulodrome

Adeptes de planche à roulettes, patins à roues alignées et de BMX, profitez du roulodrome de L'Ancienne-Lorette !

Horaire

Tous les jours, de 8 h à 22 h.

Activités permises

- Planche à roulettes
- Patins à roues alignées
- BMX



Attention ! Les jeunes de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps.

Sentiers de vélo de montagne **Nouveau !**

Sentiers Vélo L'Ancienne-Lorette et la Ville de L'Ancienne-Lorette annoncent l'ouverture officielle de **nouvelles pistes de vélo de montagne au parc de la Rivière**.

En cette première année, deux pistes et un parcours d'habiletés totalisant **près de 500 mètres** de plaisir sont ouverts à tous. Vous les trouverez dans le secteur des jeux d'eau et des terrains de tennis.

Ce projet a été possible grâce au travail acharné de Mathieu Boutin, un citoyen très impliqué dans sa communauté, des bénévoles ainsi que du soutien de la Ville de L'Ancienne-Lorette.

Détails et carte des sentiers au lancienne-lorette.org, dans la section *Installations récréatives*.



Terrains de shuffleboard (palets)

Deux terrains de shuffleboard (palets) sont accessibles gratuitement en libre-service au parc de la Rivière, près des terrains de baseball.

Prêt gratuit d'équipement

Le club de tennis de L'Ancienne-Lorette, situé dans la Hutte (à quelques pas des terrains), prête gratuitement aux amateurs de shuffleboard (palets) tout l'équipement nécessaire.

Il vous suffit de vous adresser au préposé à l'intérieur du bâtiment qui vous remettra les pierres et les bâtons. Merci de les rapporter à l'intérieur après utilisation.

Terrains de pétanque

Dix-sept terrains de pétanque sont accessibles gratuitement en tout temps au parc de la Rivière.

Terrains de tennis et de pickleball

Des terrains de tennis et de pickleball sont accessibles gratuitement au parc de la Rivière.

Attention ! Les terrains de tennis en terre battue sont accessibles aux membres du Club de tennis de L'Ancienne-Lorette seulement.

Deux terrains sont réservés à la **pratique libre en tout temps, sans réservation**. Il n'est pas nécessaire d'être membre du Club de tennis de L'Ancienne-Lorette pour les utiliser.

Un terrain est réservé à la pratique du **pickleball**, de 8 h à 16 h du lundi au vendredi, sans réservation. En dehors de ces heures, il peut être utilisé pour le tennis libre. Il n'est pas nécessaire d'être membre du Club de tennis de L'Ancienne-Lorette pour les utiliser.



Profitez des bains libres à l'Aquagym Élise-Marcotte !

Horaire : lancienne-lorette.org

Nouvel aménagement cyclable : Viaduc Jean-Marchand

Un nouveau sentier polyvalent temporaire a été aménagé cet été sur le viaduc Jean-Marchand afin de relier les territoires de L'Ancienne-Lorette et de Québec de façon sécuritaire et efficace.

Pour la période estivale, une voie du viaduc a été convertie en sentier polyvalent. Des accès sécuritaires ont été aménagés de part et d'autre du sentier polyvalent afin d'accéder à ce nouveau lien cyclable.

Tout en facilitant l'accès au réseau cyclable de la Ville de Québec et au parc industriel Armand-Viau, ce projet permet de boucler le réseau cyclable et piétonnier de la Ville de L'Ancienne-Lorette en donnant un accès sécuritaire pour les cyclistes et les piétons grâce aux bandes cyclables et aux trottoirs aménagés depuis les dernières années sur les rues Saint-Jean-Baptiste et Parisien.

Nous remercions la Ville de Québec et le Ministère des Transports et de la Mobilité durable pour leur collaboration !





Inscription aux activités de loisirs

Cet automne, la Ville de L'Ancienne-Lorette vous propose une vaste gamme d'activités de loisirs pour tous les âges et tous les goûts : activités aquatiques, sportives, culturelles et artistiques, ateliers ponctuels et plus !

Rendez-vous au lancienne-lorette.org pour consulter la version électronique ou récupérez une copie imprimée à l'hôtel de ville, à l'Aquagym ou à la bibliothèque Marie-Victorin.

- **Début des inscriptions (résidents) :** 5 août
- **Début des inscriptions (non-résidents) :** 15 août
- **Début de la session :** Semaine du 11 septembre

L'inscription se fait directement en ligne, sur votre *Dossier Citoyen* !

Consultez la programmation automnale !

Fête des récoltes du Jardin communautaire

Le Jardin communautaire de L'Ancienne-Lorette vous invite à sa fête annuelle des récoltes le **samedi 26 août 2023**.

Pour souligner le 350^e anniversaire de L'Ancienne-Lorette, nous avons le bonheur de vous convier à un **dîner méchoui**.

Le repas inclut du poulet et/ou du porc, des accompagnements, un dessert et du café.

Coût du repas méchoui :

- 10 \$ pour les adultes
- 5 \$ pour les enfants de 5 à 12 ans
- Gratuit pour les moins de 5 ans.

Réservation obligatoire dès le 5 août. 150 places seulement. Détails au lancienne-lorette.org.



Sur place, le 26 août, du blé d'inde, des desserts maison et des breuvages seront aussi offerts à prix modique (1 \$). Venez faire un tour en famille !

Rubrique des conseillers

L'Ancienne-Lorette, une ville conçue pour les familles !



Charles Guérard
Conseiller municipal, district 4
Saint-Olivier

L'Ancienne-Lorette est un véritable paradis pour les jeunes familles. Avec ses nombreux parcs, espaces verts et une multitude d'activités adaptées aux enfants, c'est l'environnement idéal pour élever une famille.

L'un des atouts majeurs de L'Ancienne-Lorette est la présence de parcs dans tous les secteurs. Peu importe où l'on habite, il y a toujours un espace vert à proximité pour se détendre en famille. Animés tout l'été, ces parcs offrent des activités pour tous les goûts, dont modules de jeux, terrains de sport, espaces ombragés pour pique-niquer ou tout simplement relaxer.

La connexion avec la nature est une autre caractéristique essentielle de notre ville. Le parc de la Rivière et le boisé Loretain proposent des sentiers pittoresques qui permettent aux familles de se rapprocher de la nature environnante. Accessibles où que vous soyez dans la ville, ces sentiers vous

mènent en quelques instants en plein bois, jusqu'à faire oublier que vous êtes en milieu urbain. Quoi de mieux pour une promenade de santé !

L'Ancienne-Lorette ne lésine pas sur les infrastructures et les activités conçues spécialement pour les familles. Une piscine municipale, un aréna, une bibliothèque bien garnie, un roulodrome et une maison des jeunes sont autant de lieux qui répondent aux besoins des enfants de tous âges. Qu'il s'agisse d'apprendre à nager, de pratiquer un sport, de découvrir de nouveaux livres ou de se lancer dans des acrobaties à la planche à roulettes, chaque enfant trouve sa passion dans cette ville dynamique.

Les pistes cyclables offrent également aux familles un moyen sécuritaire et agréable de profiter du plein air tout en faisant de l'exercice. La récente connexion avec le réseau cyclable de l'agglomération, via le viaduc Jean-Marchand, encourage les sorties à vélo en famille en toute sécurité, ce qui contribue à renforcer les liens familiaux tout en admirant les paysages de la région.

En parlant de lien, L'Ancienne-Lorette peut être fière d'une forte présence d'organismes communautaires impliquant les parents. Que ce soit le baseball, le patinage artistique, le hockey, les scouts, la danse, le karaté ou le vélo, il y a toujours une activité qui correspond aux intérêts de chaque enfant. Ces organismes encouragent non seulement le développement des compétences, mais aussi l'esprit d'équipe et le sens des responsabilités.

Enfin, la taille limitée du territoire sur lequel s'étend la ville est un avantage indéniable pour les familles. Les enfants peuvent s'y amuser en toute sécurité grâce à des rues bien entretenues et sécuritaires. Les parents peuvent ainsi laisser leurs enfants explorer librement leur environnement tout en ayant l'esprit tranquille.

L'Ancienne-Lorette est une ville où règne l'esprit familial et qui offre un cadre de vie idéal pour élever des enfants. Les familles de L'Ancienne-Lorette ont la chance de vivre dans une communauté dynamique où le divertissement, l'apprentissage et la sécurité vont de pair.



Rappels saisonniers et de bon voisinage

Avec la belle température estivale, nous profitons tous un peu plus des espaces extérieurs. Afin de maintenir l'attrait, la qualité de vie et la sécurité sur le territoire lorettain, il est essentiel de respecter certaines normes en matière d'aménagement.

Exigences concernant la sécurité des piscines résidentielles

Vous êtes propriétaire d'une piscine ou vous songez à le devenir ? Les piscines hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Clôture et sécurité

Toute piscine doit être entourée d'une enceinte qui empêche l'accès direct à partir de la résidence.

Lorsqu'une enceinte doit être installée, celle-ci doit toujours respecter les caractéristiques suivantes :

- Avoir une hauteur minimale de 1,2 mètre.
- Empêcher le passage d'une balle de 10 centimètres de diamètre (ex. : entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte).
- Ne pas être conçue de manière à pouvoir être escaladée facilement.
- La porte de l'enceinte doit se refermer et se verrouiller automatiquement.
- Toute structure ou équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou l'enceinte doit être installé à plus de 1 mètre de celle-ci.

Également, pour les piscines et les nouvelles enceintes installées depuis le 1^{er} juillet 2021 :

- Toute fenêtre devra être située à plus de 1 mètre d'une piscine ou d'une enceinte, selon le cas, à moins d'être à une hauteur minimale de 3 mètres ou que son ouverture maximale soit d'au plus 10 centimètres.
- Les clôtures en mailles de chaîne dont la largeur est de plus de 30 millimètres devront être lattées.

Vous aurez une nouvelle piscine ou un nouvel aménagement y donnant accès ?

Nous vous rappelons également que toute nouvelle piscine doit faire l'objet d'un permis délivré par le Service de l'urbanisme. En vertu du règlement, une nouvelle installation peut être une nouvelle piscine, un nouveau plongoir, une nouvelle enceinte, une nouvelle plateforme ou une nouvelle terrasse donnant accès à la piscine.

Des questions ? Visitez la section *Permis et certificats*, au lancienne-lorette.org.



Potagers

Aucune demande de permis n'est nécessaire pour ériger un potager. Il est autorisé en tant qu'usage complémentaire à l'habitation, sous condition que sa superficie ne dépasse pas 10 % de la superficie de la propriété. Le potager peut être implanté dans toutes les cours. Il est donc possible de créer un potager en cour avant.

En tout temps, l'étalage et la vente sur place des produits cultivés sont interdits.

Conseils de bon voisinage

Le règlement municipal sur les nuisances prévoit des dispositions afin de diminuer les irritants liés aux travaux ou aux activités effectués par les citoyens afin d'assurer une meilleure cohabitation entre tous.

Voici quelques conseils pour des relations harmonieuses avec vos voisins.

Travaux en cours

Si possible, tentez de repousser l'heure de début des travaux, ou encore avisez vos voisins des travaux à effectuer et des dates prévues de ceux-ci. Ils vous en seront reconnaissants.

Sachez qu'entre 22 h et 7 h, il est interdit d'exécuter ou de faire exécuter des travaux de construction.

Tonte de gazon

Votre gazon est long et votre horaire est chargé ? Il arrive que les congés des uns ne soient pas ceux des autres. Toutefois, il est important de respecter les heures autorisées de tonte de gazon :

- Lundi au vendredi entre 7 h et 21 h.
- Samedi et dimanche entre 9 h et 17 h.

Pitou chante à tue-tête ?

Assurez-vous de contrôler et de calmer les aboiements excessifs de votre compagnon. Si celui du voisin pousse la note un peu trop haute, discutez-en avec votre voisin.

Je suis incommodé par un bruit perturbateur excessif ou insolite qui trouble la paix ou la tranquillité du voisinage. Qui dois-je contacter ?

Du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h, composez le 418 872-9811. En dehors de ces heures, composez le 911.

La communication est la clé ! Avant de déposer une plainte, il est préférable de discuter respectueusement de la situation avec votre entourage afin de trouver des solutions.

Bon à savoir !

Il faut accepter les inconvénients inhérents à la vie en société, mais cette tolérance a des limites. Si vous vivez un préjudice causé par la mauvaise foi d'un voisin ou une maladresse de sa part, le Code civil établit des règles de comportement assurant le maintien de bonnes relations entre voisins. Consultez le www.justice.gouv.qc.ca pour en savoir plus.

Concours Je m'abonne !

Jusqu'au 31 décembre, la bibliothèque Marie-Victorin invite les Loretains à participer au concours **JE M'ABONNE !**

Chaque mois, les nouveaux abonnés à la bibliothèque courront la chance de gagner un chèque-cadeau dans une librairie et, à la fin de l'année, un grand gagnant remportera un forfait surprise !

Rappelons que la bibliothèque n'offre pas que des livres, mais aussi des jeux, périodiques, disques compacts, livres numériques et audionumériques, un club de lecture estival, des animations variées ainsi qu'une panoplie de services pratiques comme l'accès au site Internet de *Protégez-vous* et à la plateforme généalogique *Mes Aïeux*.

Comment participer ?

Il suffit de s'abonner en se présentant au comptoir de prêt de la bibliothèque Marie-Victorin. C'est gratuit et vous serez automatiquement inscrit !





Rubrique des services municipaux

Nouveau !

Dans cette nouvelle rubrique, nous vous proposons de découvrir et de comprendre vos différents services municipaux.

Service d'assermentation de documents

Saviez-vous que votre **Service du greffe** offre gratuitement aux résidents de L'Ancienne-Lorette, **sur rendez-vous**, un service d'assermentation de documents ?

En effet, certains employés de l'hôtel de ville sont autorisés par la loi à vous faire prêter serment avant de signer un document, afin de le rendre plus officiel ou de se conformer à une obligation légale.

Il s'agit des commissaires à l'assermentation et des avocats du Service du greffe.

Au Québec, les commissaires à l'assermentation sont nommés par le ministre de la Justice et leur rôle est de faire prêter serment à des personnes dans les cas où le serment est requis ou permis par la loi. De plus, l'article 219 de la *Loi sur les tribunaux judiciaires* permet aux avocats inscrits au tableau de l'Ordre du Barreau de faire prêter le même serment qu'un commissaire nommé par le ministre de la Justice.

Avant le rendez-vous, vous devrez lire le document et vous assurer de son exactitude.

Ensuite, lors du rendez-vous, vous devrez déclarer sous serment, devant la commissaire à l'assermentation, que tout ce qui est écrit dans le document présenté est la vérité, avant de signer le document. Attention ! Si votre signature était déjà apposée avant le rendez-vous, vous devrez le signer de nouveau.

Ce service peut vous être utile, entre autres, pour :

- Une lettre de consentement de déplacement avec des enfants mineurs;
- Un certificat d'hébergement;
- Une attestation de résidence, etc.

Votre enfant part en voyage ?



Le gouvernement du Canada recommande fortement une lettre de consentement assermentée et signée par les deux parents pour tous les déplacements à l'extérieur du Canada, lorsqu'un enfant voyage :

- Seul
- Accompagné d'un seul parent ou tuteur
- Aux soins d'amis ou de membres de la famille
- Avec un groupe, scolaire, sportif, musical, etc.

Bien que ce document ne soit pas exigé par la loi pour quitter le Canada, il peut grandement vous simplifier la vie, autant aux frontières canadiennes qu'à celles du pays visité.

Comment pouvez-vous bénéficier de ce service ?

Ce service est réservé aux résidents de L'Ancienne-Lorette.

1. **En prenant rendez-vous (obligatoire)** par courriel au greffe@lancienne-lorette.org ou par téléphone au 418 872-9811 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.
2. En apportant le ou les documents à assermenter en version papier. **Attention !** Il ne faut pas l'avoir signé avant votre rendez-vous.
3. En fournissant une preuve de résidence de la Ville de L'Ancienne-Lorette et deux pièces d'identité officielles avec signature, dont au moins une avec photo. Notez que toutes les pièces d'identité doivent être valides au moment du rendez-vous pour l'assermentation.

Il nous fait plaisir de vous fournir ce service qui, nous l'espérons, saura vous être utile !

Offres d'emploi



De nombreux postes s'offrent à vous à la Ville de L'Ancienne-Lorette. Mettez vos talents et vos compétences au profit de la communauté et bénéficiez de tous les avantages !

Information : lancienne-lorette.org

**JOUE MUSTANGS !
PENSE MUSTANGS !**

INSCRIPTIONS 2023-2024

**BIENTÔT LA FIN DE L'ÉTÉ, ON PENSE HOCKEY !
FAITES PARTIE DES MUSTANGS !**

INSCRIPTION EN LIGNE EN ACCÉDANT AU
WWW.HALMUSTANGS.CA, SOUS L'ONGLET « **INSCRIPTIONS** »

POUR TOUS LES JOUEURS DU TERRITOIRE DE L'ANCIENNE-LORETTE

RABAIS **FAMILLE** ET
RABAIS **NOUVEAUX MEMBRES** !

VISITEZ-NOUS !

Trier ses résidus alimentaires, c'est facile !

Les résidus alimentaires composent près de 50 % de votre sac de déchets.

En les triant pour les valoriser par la biométhanisation, vous réduisez du même coup la quantité d'ordures brûlées à l'incinérateur.

Grâce à vos efforts de valorisation, le centre de biométhanisation pourra traiter 86 000 tonnes de résidus alimentaires par année.

Un cœur de pomme, une coquille d'huître, un filtre à café ou un plat oublié au frigo est-ce que ça va dans le sac mauve ? Comment savoir s'il s'agit d'un résidu alimentaire ?

Trier ses résidus alimentaires, c'est facile ! Il n'y a aucune liste de matières à mémoriser. Il suffit de se poser la question :

Est-ce que ça se mange ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange ?

Si la réponse est oui, vous pouvez placer la matière dans le sac mauve.

La biométhanisation permet de valoriser tous les résidus alimentaires incluant la viande, les os, le fromage et le lait ainsi que les coquilles de mollusques et carapaces de crustacés.

Des questions ?

Visitez ville.quebec.qc.ca/sacmauve/.

Un printemps sous le signe de l'environnement : un grand succès !

La Ville de L'Ancienne-Lorette a à cœur l'environnement et le bien-être de sa population et des générations futures. En mai et juin derniers, plusieurs initiatives vertes vous ont été proposées et l'engouement suscité démontre l'intérêt des Loretains et les Loretaines envers les pratiques écoresponsables.



Le printemps vert en quelques chiffres

Au cours du printemps vert, nous avons distribué :

- 500 sacs contenant chacun 12 bulbes de tulipes
- 350 pousses d'arbres
- 88 arbres matures
- 80 barils d'eau de pluie

Merci aux bénévoles qui ont contribué au succès de ces activités !

Calendrier des collectes 2023 Ville de L'Ancienne-Lorette

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2						8
9						15
16						22
23						29
30						

Août						
D	L	M	M	J	V	S
						5
6						12
13						19
20						26
27						

Septembre						
D	L	M	M	J	V	S
						2
3						9
10						16
17						23
24						30

Collecte des ordures ménagères
Selon la journée de collecte de votre secteur.

Collecte des résidus verts
Selon la journée de collecte de votre secteur.

Collecte de branches
Inscription requise avant le vendredi précédant la collecte, à 12h.

Collecte des matières recyclables
Selon la journée de collecte de votre secteur.

Collecte des objets encombrants (monstres)
Inscription requise avant le vendredi précédant la collecte, à 12h.

Pour connaître le jour de collecte de votre secteur, utilisez l'outil de Recherche par adresse, au lancienne-lorette.org.

Le Loretain

Ville de L'Ancienne-Lorette

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Conception : Hebdo Litho
Illustrations : freepik.com
Tirage : Plus de 8 200 exemplaires

Le Loretain est un périodique publié 4 fois par année par la Ville de L'Ancienne-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Ancienne-Lorette.

Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à :

Ville de L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel,
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
418 872-9811 | communication@lancienne-lorette.org

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.